





8

Ça roule  
au planchodrome !



10

Prêts pour la rentrée !



18

Une stratégie financière  
au service des Villebonnais

# Sommaire

3 .....	Édito	26 .....	Sortons
4 .....	Zoom sur	28 .....	Ma ville durable
6 .....	En bref	30 .....	J'ai une question
8 .....	Quoi de neuf ?	31 .....	Vie associative
17 .....	Vie pratique	36 .....	Expressions
18 .....	Grand Angle	38 .....	Carnet
22 .....	Vu à Villebon	39 .....	Notre histoire



Nos publications  
sont consultables sur  
[www.villebon-sur-yvette.fr](http://www.villebon-sur-yvette.fr)

- ➊ Suivez notre page **Facebook**
- ➋ Suivez notre chaîne **WhatsApp**
- ➌ Consultez nos publications en ligne sur **Calaméo**
- ➍ Visionnez nos vidéos sur **YouTube**



Magazine imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Magazine édité par la Mairie de Villebon-sur-Yvette - Service Communication Hôtel de Ville • Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette • Tél. 01 69 93 49 00 • [votremairie@villebon-sur-yvette.fr](mailto:votremairie@villebon-sur-yvette.fr) • [www.villebon-sur-yvette.fr](http://www.villebon-sur-yvette.fr) • Directeur de la publication : Romain Millard • Comité de rédaction : Isabelle Morisse, Cécile Claraz, Camille Sourbet, Ananda Lenfant • Création graphique et mise en pages : Solène Oeuvery • Photos : Mairie de Villebon-sur-Yvette, Adobe Stock • Couverture : Bonne rentrée 2025 à tous les petits Villebonnais • Impression : Imprimerie Desbouis Grésil • Tirage : 6 100 ex. • Certification ISO 14001. Les articles de la vie associative et la libre expression sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

📷 Victor Da Silva, en compagnie de Patrick Batoufflet, Adjoint au Maire délégué à la vie sportive, culturelle et aux relations internationales, inaugure le planchodrome de la Commune.



# Édito

Chères Villebonnaises, chers Villebonnais,

L'Été touche doucement à sa fin, et avec lui, le retour progressif à nos habitudes, à nos projets, au quotidien qui reprend son rythme. Mais cette rentrée n'est pas qu'un redémarrage : elle est aussi le prolongement des beaux moments que nous avons partagés ces dernières semaines.

Cet Été, vous avez été nombreux à participer aux Terrasses d'Été, aux animations au bord de l'eau, ces rendez-vous conviviaux qui ont animé nos journées et soirées de juin et juillet. Jeux, musique, détente, échanges simples et chaleureux : autant d'instant qui illustrent ce que nous voulons continuer à faire vivre à Villebon – une ville où l'on se connaît, où l'on se retrouve, où le vivre ensemble est une réalité quotidienne.

Et ce n'est pas fini : les Terrasses d'Été reviennent en septembre. L'occasion parfaite de prolonger cet esprit estival avant que l'Automne ne s'installe.

Alors que nous entrons dans une période institutionnelle particulière, à quelques mois des élections municipales de mars 2026, la Commune continuera, dans le respect des règles de réserve électorale, d'assurer pleinement ses missions de service public. Notre action quotidienne, elle, ne s'interrompt pas : elle se poursuit avec responsabilité, proximité et engagement.

Je vous invite à nous retrouver dans les semaines à venir à l'occasion des nombreux temps forts qui marqueront la rentrée. Forum des associations, fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien, tournée des quartiers... sont autant de moments de rencontres incontournables.

Chaque rendez-vous est une nouvelle pierre posée à l'édifice de notre vivre ensemble.

*Belle rentrée à toutes et à tous, et au plaisir de vous croiser prochainement !*

**Victor Da Silva**  
Maire de Villebon-sur-Yvette

# RIRES ET ÉMOTIONS : LA SAISON 2025-2026 VOUS TEND LES BRAS



**Spectacle de Noël, théâtre de boulevard, danse... Pour sa saison 2025-2026, le Centre Culturel Jacques-Brel vous propose des spectacles pour tous les âges et tous les goûts ! Rendez-vous sur le site de la Ville pour réserver vos places dès le lundi 8 septembre.**

## MONSIEUR DE LA PALISSE

**Opéra bouffe**  
**Vendredi 7 novembre à 20h30**

Recluse sur une petite île bretonne isolée où elle a fui la Révolution française, la famille de La Palisse vit depuis 250 ans selon les us et coutumes de l'Ancien Régime... Personne n'ose s'échapper de cette île, craignant la malédiction supposée qui veut que tout fuyard soit transformé en bigorneau.

L'arrivée (en hélicoptère !) du cousin Bertrand de La Palisse, diplomate mondain accompagné de la divine diva Dorette, va venir perturber cette tranquillité.

Transposé au XXI<sup>e</sup> siècle par la compagnie A voce giusta, cet opéra-bouffe de Claude Terrasse nous plonge dans un univers burlesque et loufoque, porté par une musique tour à tour entraînante ou romantique.

→ **Tarif unique : 12 €**



## L'ESPRIT DE NOËL

**Spectacle jeune public**  
**Dimanche 21 décembre à 16 h**



À la veille de Noël, Stella, 12 ans, se cache dans une vieille boutique de jouets pour échapper aux fêtes familiales. Curieuse, elle y trouve un portail menant au Pays de l'Esprit de Noël ! Celui-ci est régi par une mystérieuse prophétie annonçant l'arrivée de l'Etoile, l'élue qui sauvera ce monde des griffes du terrible Père Fouettard... Stella saura-t-elle retrouver son âme d'enfant et repousser le mal ?

À l'approche des fêtes de fin d'année, embarquez en famille pour une comédie musicale enneigée au rythme des chants de Noël et de ses personnages hauts en couleurs !

Ce spectacle enthousiasmant a été nommé aux Trophées de la comédie musicale 2023 dans la catégorie Jeune public.

→ **À partir de 5 ans**  
**Tarif unique : 12 €**



## TÉMOIN DE MARIAGE

**Théâtre de boulevard**  
**Vendredi 16 janvier à 21 h**

Mam et Lili vont bientôt se marier. Ils s'apprêtent à recevoir Thomas, le meilleur pote de Mam qui sera son témoin de mariage. Ce dernier débarque avec Jasmine, sa magnifique nouvelle conquête. De quoi faire grincer les dents de Lili, qui n'a toujours pas digéré que Thomas ait largué sa meilleure amie Nathalie. La soirée promet d'être explosive : Lili et Jasmine, c'est comme mélanger de l'eau et de l'huile... ou plutôt de la dynamite et une étincelle ! De quoi faire resurgir des secrets bien gardés...

Avec cette comédie contemporaine, Jean-Luc Lemoine, humoriste et auteur, allie avec brio humour et émotion. Les rapports humains sont mis à nu, dans toute leur complexité, oscillant entre le rire et la vulnérabilité.

→ **Tarif unique : 12 €**



## IDENTITÉS

**Musique et danse hip-hop**  
**Vendredi 10 avril à 21 h**

Catherine Lara et son violon vous entraînent dans l'univers des danseurs de la Compagnie Kumo, au rythme de ses compositions et de musiques cinématographiques.

Choc des générations, des univers artistiques et des cultures : en apparence, tout semble opposer la célèbre chanteuse et violoniste aux spécialistes de la danse hip-hop. Et pourtant... Leurs différences représentent autant d'atouts qui vont les unir le temps d'un spectacle rythmé, onirique et singulier.

Laissez-vous émerveiller par ce voyage empreint d'émotion et de poésie, où chacun incarne avec force et générosité ce qui forge son identité : notre rapport aux réseaux sociaux, notre place dans la société et notre relation à l'autre.

→ **28 € plein tarif, 17 € tarif préférentiel**

## LA MESSA DI GLORIA

**Musique classique**  
**Dimanche 15 février à 16 h**

L'Orchestre Symphonique de Villebon, sous la direction de Jean-Yves Malmasson, et le Chœur Josquin-des-Prés, sous la direction de Karen Wierba, redonnent vie au chef d'œuvre de Giacomo Puccini. Donnée pour la première fois en 1880, cette œuvre du compositeur toscan a été ensuite totalement oubliée avant de revenir sur le devant de la scène en 1952.

Depuis sa redécouverte, elle est devenue l'une des œuvres les plus interprétées par les chœurs et orchestres. Cette composition brillante possède tous les accents d'un opéra et annonce les grandes compositions ultérieures qui ont fait la gloire de Puccini, telles que *Tosca* ou *la Bohème*.

→ **Tarif unique : 12 €**

## RÉSERVATIONS

En ligne ou auprès  
du Centre Culturel Jacques-Brel  
à partir du lundi 8 septembre  
Tél. 01 69 93 49 21  
ccjb@villebon-sur-yvette.fr



# En bref



## DE NOUVEAUX VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE SERVICE

Très prochainement, de nouvelles bornes de location au trajet de vélos électriques seront installées en ville. L'objectif : offrir aux habitants et visiteurs une alternative de déplacement respectueuse de l'environnement, complémentaire aux transports en commun et adaptée aux besoins et spécificités de la commune.

Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Ville au mois de juin, le prestataire retenu est Lime. Une dizaine de bornes sera installée afin de rendre ce service le plus accessible possible aux Villebonnais.

Pratique : Massy, Palaiseau, Bures-sur-Yvette, Antony... De nombreuses villes voisines disposent également de bornes pour prendre ou déposer son vélo. Idéal pour se déplacer facilement !

## 30 KM/H

C'est la vitesse de circulation autorisée en ville. À l'exception de l'avenue du Général-de-Gaulle, l'avenue de la Plesse, la rue de la Prairie et le parc d'activités de Courtabœuf, l'ensemble des voies communales est limité à une vitesse de circulation de 20 à 30 km/h. Des marquages au sol ont été installés sur la chaussée afin de rappeler cette règle à tous les conducteurs.

## EN AVANT LA MUSIQUE !



Et si, pour cette rentrée, vous vous lanciez dans l'apprentissage d'un instrument de musique ? Le Conservatoire Erik-Satie vous ouvre ses portes le mercredi 10 septembre de 11 h à 17 h !

Vous pourrez rencontrer les professeurs, essayer des instruments et même profiter de quelques concerts d'élèves... avant de les rejoindre pour cette nouvelle année ?

→ **Conservatoire Erik-Satie**  
TÉL. 01 69 93 49 18  
[conservatoire@villebon-sur-yvette.fr](mailto:conservatoire@villebon-sur-yvette.fr)



## LE COVOITURAGE FACILITÉ

Un arrêt de covoiturage va voir le jour à Villebon-sur-Yvette, rue de la Baltique, dans le Parc d'activités de Courtabœuf. Elle se trouvera sur la toute nouvelle ligne 2 de covoiturage d'Île-de-France Mobilités qui passe par Les Ulis, Orsay ou encore le Christ de Saclay et entrera en fonction à l'Automne.

Pour covoiturer ? Il vous suffit de vous rendre sur l'application Lignes de covoiturage IDFM, vous déclarer en tant que conducteur ou rechercher un véhicule en tant que passager. Le départ se fera depuis ce nouvel arrêt ou tout autre arrêt sur la ligne. Le trajet est gratuit pour les passagers. Les conducteurs reçoivent une indemnisation de 0,50 € par trajet déclaré et de 2 € par passager transporté.

À noter : votre départ est garanti aux heures de pointe. Une solution alternative vous est proposée au bout de 10 minutes si aucun conducteur n'est disponible.

→ **Plus d'information sur [iledefrance-mobilites.fr](http://iledefrance-mobilites.fr)**



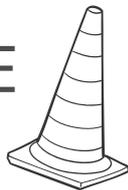
📷 Linda Medne, représentante de la Municipalité de Saldus, Victor Da Silva, Eva Söllner, Maire de Liederbach, et Gloria Fernandez, Conseillère Municipale de Las-Rozas-de-Madrid, inaugurent le Salon des peintres des villes jumelées.

## JOYEUX ANNIVERSAIRES AUX JUMELAGES



40, 35 et 10 ans d'amitié, ça se fête ! Le samedi 24 mai dernier, la Ville a accueilli les délégations de nos villes jumelées pour célébrer lors d'un concert exceptionnel des anniversaires pas comme les autres. Nous pouvons nous réjouir de 40 ans de jumelage avec Liederbach am Taunus en Allemagne, 35 ans avec Las-Rozas-de-Madrid en Espagne et 10 ans avec Saldus en Lettonie.

## Allée DU BEAU SITE : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT



De mi-avril à fin juillet, l'allée du Beau site a connu une série de travaux visant à remplacer les réseaux souterrains d'eaux usées, potables et pluviales.

**L'objectif ?** Un meilleur écoulement visant notamment à limiter les ruissellements et réduire les risques de débordements.

À venir : l'enfouissement des réseaux téléphoniques et de la fibre optique.

## Les bacheliers 2025 À L'HONNEUR

**Votre enfant a eu son Bac en 2025 ?** La Ville célèbre sa réussite en compagnie de Victor Da Silva et des élus du Conseil municipal, au cours d'un moment festif à partager le samedi 15 novembre au Centre Sportif Saint-Exupéry !

**Inscriptions jusqu'au 12 septembre**  
auprès du PIJ en joignant une copie du diplôme du Bac  
ou du relevé de notes.

→ **Point Information Jeunesse**  
Tél. 01 69 93 49 23  
[pj@villebon-sur-yvette.fr](mailto:pj@villebon-sur-yvette.fr)

NOUVEAU

## UN SERVICE PUBLIC DE POMPES FUNÈBRES

Face au coût parfois élevé des obsèques, la Ville a mené une réflexion sur l'intérêt de proposer une offre alternative publique aux familles du territoire. Elle s'est associée à des communes voisines au sein d'une Société Publique Locale, spécialisée dans les services funéraires. Cette dernière pourra prendre en charge les transports de corps, les séjours en chambre funéraire, les fournitures ou encore l'organisation des obsèques à des tarifs maîtrisés.

Ce service devrait entrer en action début 2026.

**Retrouvez plus d'informations**  
à l'Automne sur le site de la Ville.

# Quoi? de neuf.

## ÇA ROULE AU PLANCHODROME

**Les amateurs de glisse vont pouvoir s'en donner à cœur joie. Le tout nouveau planchodrome de la ville a été inauguré le 21 juin dernier au Centre Sportif Saint-Exupéry.**

### DES MODULES POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ROUES

Skate, roller, trottinette, BMX... Tous peuvent maintenant rouler sur les différents modules qui composent la structure. L'accès est libre aux horaires d'ouverture du Centre Sportif, en dehors des créneaux réservés pour les activités municipales et associatives.



### APPRENDRE À GLISSER

La Ville proposera des activités glisse aux enfants et aux jeunes dans le cadre de l'École municipale des sports (CP-CM2, le mercredi pendant la période scolaire) et de Bouge ta Ville (11-17 ans pendant les vacances).

Envie d'apprendre vous aussi ? Une activité autour de la glisse devrait prochainement voir le jour avec la MJC Boby-Lapointe. Du skate au roller, jeunes comme adultes pourront s'initier ou se perfectionner. Encadrés par un intervenant qualifié, ces ateliers seront adaptés à chaque niveau. Les tranches d'âges, horaires et tarifs seront communiqués prochainement sur le site de la MJC.

[Rendez-vous au Forum des associations pour en savoir plus !](#)

### LES VILLEBONNAIS Y TROUVERONT :

Une aire urbaine de 400 m<sup>2</sup> avec des modules variés (plan incliné, rail, rampe...).

Un bol ouvert de 100 m<sup>2</sup> avec une profondeur allant de 0,8 à 1,5 m.

Attention : les vélos de route et autres vélos à moteur électrique ou à essence ne sont pas autorisés à s'élancer sur la structure.

### POURQUOI PLANCHODROME ?

Connaissez-vous ce mot ? Moins répandu que sa version anglophone « skatepark », le planchodrome est le terme qui a été retenu par la Ville pour désigner cette nouvelle structure afin de promouvoir la langue française ! La Commune s'appuie ici sur une recommandation de la Commission d'enrichissement de la langue française publiée au Journal officiel le 5 décembre 2023.

#### Glisser en sécurité

Que l'on soit débutant ou confirmé, les chutes peuvent arriver.

Avant de vous lancer sur la piste, le port d'un casque et de protections pour les mains, coudes et genoux est obligatoire.

# BUDGET PARTICIPATIF 2025 : LES RÉSULTATS

**Au Printemps, les Villebonnais ont été appelés à voter pour leur projet favori dans le cadre du Budget participatif 2025. Découvrez les résultats ainsi que l'avancée des projets sélectionnés en 2024.**

## UN BUDGET PARTICIPATIF, POUR QUOI FAIRE ?

Chaque année depuis 2024, le Budget participatif communal donne la parole et le pouvoir d'agir directement aux Villebonnais. Chacun peut proposer des projets d'investissement qu'il souhaite voir réaliser dans la commune autour d'une thématique dédiée. Les propositions réalisables et entrant dans l'enveloppe allouée de 25 000 € sont ensuite soumises au vote des habitants.

L'ensemble des projets arrivés en tête et compris dans cette enveloppe seront réalisés.



## PROJETS 2024, OÙ EN EST-ON ?

### DES ARBRES NOURRICIERS EN VILLE

Des pommiers, poiriers et pruniers vont être plantés à l'Automne au jardin partagé de La Roche, rue Millet et dans le site de biodiversité du Moulin de la Planche. Il s'agit pour la plupart de variétés anciennes (qui n'ont pas été retravaillées ou croisées) et locales.

### BOÎTE À DONS

La boîte à dons a été installée à la Résidence autonomie Alphonse-Daudet. Vous pouvez y déposer vos petits objets ou y trouver l'accessoire qui vous manque.



↑ Objets acceptés

### RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE

Un récupérateur d'eau de pluie a été installé à la Médiathèque afin d'entretenir de manière éco-responsable la terrasse en cours de végétalisation, bientôt accessible à tous.

### CULTIVONS MALIN

Le thème du fleurissement municipal 2025 ? Ville nourricière. Des plantes aromatiques et des légumes ont été plantés dans les espaces verts municipaux, notamment Place Gérard-Nevers et en face de l'école Charles-Perrault. Les Villebonnais sont libres de venir y faire la cueillette dans le respect des espaces plantés.

### DES VÉLOS GONFLÉS À BLOC

Deux stations de gonflage pour les vélos ont été installées. La première se trouve à l'angle de la rue Henri-Dunant et de la rue de Palaiseau. La seconde se situe avenue du Général-de-Gaulle au niveau de l'Intermarché.

## LES RÉSULTATS 2025

**644 votes**  
(327 en 2024)

- **LIRE À TOUT ÂGE 41 %**  
installer deux boîtes à livres jeunesse devant l'école des Casseaux
- **PIQUE-NIQUER EN BORD D'YVETTE 22 %**  
installer des tables de pique-nique sur la promenade de l'Yvette
- **UN MUR AU NATUREL 21 %**  
poser un mur végétal sur un bâtiment de la ville
- **UN BANC QUI DONNE DE L'ÉNERGIE 8 %**  
poser des bancs alimentés à l'énergie solaire permettant de recharger de petits appareils
- **GARER SON VÉLO, C'EST FACILE 4 %**  
installer des arceaux à vélo avenue du Général-de-Gaulle
- **UNE FRESQUE NATURE 4 %**  
créer une fresque autour de la nature sur un mur de la commune

La liste des projets qui seront réalisés sera prochainement communiquée sur le site de la Ville.

# PRÊTS POUR LA RENTRÉE !

**Lundi 1<sup>er</sup> septembre, les écoliers villebonnais feront leur rentrée scolaire. Inscriptions à l'accueil périscolaire, calcul du quotient familial... Avez-vous pensé à tout ? Il est temps de faire le point !**

## DU VERT DANS LA COUR

La Ville poursuit la végétalisation des cours d'école afin de diminuer les îlots de chaleur et d'apporter un environnement plus naturel aux écoliers. Après l'école maternelle des Casseaux en 2023 et La Roche en 2024, c'est au tour de l'école Charles-Perrault de connaître des aménagements.

À la rentrée, les enfants découvriront leur nouvelle cour. L'enrobé aura été remplacé par une surface absorbant les eaux de pluie et les jeux auront été renouvelés. Une rentrée placée sous le signe de la fraîcheur, du jeu et de la nature !



📷 Samedi 21 juin, Victor Da Silva, ici en compagnie de Michèle Boulanger, Adjointe au Maire déléguée à la vie scolaire et d'Olivia Lucas, Adjointe au Maire déléguée au cadre de vie, a inauguré la cour oasis de l'école maternelle de La Roche.

## LA BOÎTE À OUTILS DE LA RENTRÉE

### INSCRIPTIONS

Cantine, Centre de Loisirs, accueil périscolaire... Comment s'inscrire ? Pour faciliter vos démarches, le Portail Famille est à votre disposition. Il permet de s'inscrire aux différentes activités mais également de régler vos factures. Il est possible de s'inscrire directement aux accueils du matin, du soir et des mercredis auprès du Centre de Loisirs et de régler vos paiements en Mairie. Attention pensez à anticiper ! Les inscriptions doivent être faites au moins 5 jours à l'avance selon l'activité.

**Nouveau : le Portail Famille évolue !** De nouvelles fonctionnalités vont progressivement se mettre en place.

À partir du 1<sup>er</sup> septembre, il sera possible de payer les factures par prélèvement automatique via un formulaire d'adhésion.

Les onglets de réservations d'activités sont également simplifiés avec la possibilité de gérer le planning de toute la famille dans le même agenda.

**Retrouvez toutes les informations et des tutos d'utilisation sur le site de la Ville.**



### AVEZ-VOUS FAIT CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL ?

Outil de solidarité sociale et de politique familiale, le quotient familial permet de calculer les participations en fonction des revenus des familles et du nombre d'enfants ou de personnes à charge. Vous pouvez le faire calculer en Mairie ou par courriel à [scolaire@villebon-sur-yvette.fr](mailto:scolaire@villebon-sur-yvette.fr) du lundi 1<sup>er</sup> septembre au dimanche 30 novembre.



## LA BIENVEILLANCE AU QUOTIDIEN : LES SUPER-POUVOIRS DES ATSEM

**Connaissez-vous les Atsem ? Présentes au quotidien pour accompagner les enfants de maternelle et les professeurs dans leur journée, les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles jouent un rôle clé dans la réussite des premières années d'école.**

« Même si les journées sont intenses, voir l'évolution des enfants et leurs sourires, c'est un pur bonheur ! » Laura, Atsem de l'école maternelle des Casseaux, Sylvie de la maternelle de La Roche et Sandra de l'école Charles-Perrault sont unanimes : Atsem, c'est un métier de passion.

Au quotidien, ces professionnelles diplômées de la petite enfance s'assurent du bien-être des enfants et assistent l'enseignant de la classe.

« Nos missions sont extrêmement variées » explique Laura. « En début de journée nous pouvons assurer l'accueil du matin mais aussi accompagner le car scolaire ou le pédibus. Sur le temps d'école, nous travaillons en binôme avec les professeurs des écoles. Nous préparons le matériel nécessaire aux activités de la journée. »

### UN FIL ROUGE DANS LA JOURNÉE

« Nous restons le référent de notre classe tout au long de la journée » précise Sylvie. « Nous accompagnons les sorties scolaires, les activités sportives ou de la Médiathèque et la Ludothèque ».

Le temps du midi est particulièrement important. « On y apprend l'autonomie, se servir, couper sa nourriture, partager... » poursuit Sandra.



**L'objectif : un meilleur accompagnement des enfants au quotidien.**



Même si les journées sont intenses, voir l'évolution des enfants et leurs sourires... C'est un pur bonheur



### VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Le leitmotiv de ces professionnelles ? « Que chaque enfant passe une bonne journée ! Nous connaissons bien les enfants de nos classes, ce qui nous permet d'être attentives à leurs émotions » ajoute Laura. « Nous prenons également soin des bobos du quotidien. On rassure, on redonne le sourire, particulièrement en début d'année, le temps que les enfants prennent leurs repères. »

« Nous essayons de prendre du temps pour chaque enfant » précise Sandra.

Et l'Été, le travail continue ! « Nos missions ne s'arrêtent pas une fois les enfants partis en vacances » explique Sylvie. « Nous profitons de la période estivale pour réaliser un grand nettoyage du matériel et des espaces. » Jeux, tapis, dortoir... Tout est inspecté et nettoyé pour préparer une belle rentrée !

### Le saviez-vous ?

Les Atsem sont des agents municipaux. Elles relèvent de la Mairie et non directement de l'Éducation nationale. Toutefois, durant le temps scolaire, leur travail est organisé par la directrice de l'école qui coordonne leur présence auprès des enseignants. À Villebon-sur-Yvette, la Ville a fait le choix que chaque classe de maternelle dispose d'une Atsem, là où une grande partie des collectivités partagent le temps de ces agents entre plusieurs classes.



# REJOIGNEZ la Réserve communale

**Afin de mieux coordonner la solidarité des Villebonnais lors d'épisodes exceptionnels (crues, canicules...), la Ville crée une Réserve communale de sécurité civile. Vous souhaitez la rejoindre ? Rendez-vous pour une réunion d'information le samedi 4 octobre.**

La crue de l'Yvette d'octobre 2024 a déclenché un élan de solidarité entre Villebonnais et nombreux sont ceux qui sont venus spontanément en aide aux sinistrés.

La Ville a souhaité mettre en valeur ces initiatives citoyennes en créant une Réserve communale. Les personnes volontaires s'étant préalablement signalées pourront être contactées pour venir prêter main forte lors d'actions d'urgence et de solidarité.

Une réunion d'information se tiendra le samedi 4 octobre à 10 h en Mairie. Venez y poser toutes vos questions et peut-être rejoindre la Réserve communale villebonnaise !

## UN BON PLAN POUR LES VACANCES DES 18-20 ANS

**Cet Été, trois Villebonnais ont profité du tout nouveau dispositif Ville'Bon plan vacances pour partir en autonomie pour la première fois !**

Partir en vacances pour la première fois entre amis est un pas important vers l'autonomie. La Ville a souhaité soutenir les jeunes Villebonnais dans cette étape avec l'opération Ville'Bon plan vacances. Le principe ? Chaque jeune de 18 à 20 ans a pu monter son dossier auprès du Point Information Jeunesse pour candidater à l'obtention d'un pack voyage. Au cours de deux rendez-vous, le PIJ a accompagné les jeunes dans la définition de leur projet tout en dispensant des conseils de prévention utiles pour le voyage.

En 2025, 3 jeunes Villebonnais ont bénéficié d'un Ville'Bon plan vacances. « Nous avons le projet de partir une semaine dans le Sud avec des amis pour fêter notre majorité » expliquent Iris et Eva, deux amies bénéficiaires

du dispositif. « Nous avons fait de nombreuses recherches sur les activités sur place et le coût du voyage afin d'établir un budget. Cette étape était très intéressante et nous a appris à bien nous organiser ».

Avant leur départ, les deux jeunes femmes ont reçu des mains de Victor Da Silva un pack comprenant des chèques vacances pour un montant de 150 €, un sac de voyage, différents outils de prévention, une trousse de secours et deux assurances pour les majeurs : la responsabilité civile et l'assurance rapatriement. « Nous sommes ravies de ce dispositif qui nous permettra de bien profiter de nos premières vacances autonomes ! »



# Bientôt UNE MUTUELLE COMMUNALE ?

Pour faciliter l'accès à une complémentaire santé de qualité à des tarifs avantageux, la Ville souhaite mettre en place une mutuelle communale. Afin de mieux cibler les besoins des Villebonnais, une enquête est en cours jusqu'au vendredi 29 août.

Les réponses apportées au questionnaire permettront de choisir la mutuelle la plus adaptée, en fonction des priorités exprimées par le plus grand nombre : garanties, niveaux de couverture, options spécifiques, budget...

Pour répondre à l'enquête, vous pouvez :

- télécharger le questionnaire sur le site de la Ville et le déposer à la RPA Alphonse-Daudet ou à l'accueil de la Mairie
- ou répondre en ligne.



## Pourquoi UNE MUTUELLE COMMUNALE ?

- Pour bénéficier de tarifs négociés grâce à un contrat collectif.
- Pour profiter de garanties personnalisées selon l'âge, la situation et les besoins de chacun.
- Pour réaliser une économie réelle sur les cotisations pour beaucoup d'adhérents.

Un point d'accueil dédié sera mis en place pour vous accompagner dans vos démarches, y compris en cas de changement de mutuelle.

## COORDONNER POUR MIEUX AIDER

**Le saviez-vous ?** La Ville a mis en place un Conseil des solidarités où les associations et le Centre Communal d'Action Sociale échangent pour proposer un accompagnement toujours plus pertinent aux bénéficiaires.



Composé de représentants des associations de solidarité agissant sur le territoire (Secours populaire, Secours catholique, l'Étape, Comité d'entraide, Solidarités nouvelles pour le logement...), le Conseil se réunit une fois par trimestre. Son action ? Échanger sur les situations individuelles mais aussi coordonner les actions. « Nous pouvons étudier et trouver ensemble des solutions, voire des financements partagés, à des situations délicates de personnes résidant à Villebon. Cela nous permet également de mieux répartir cer-

taines de nos actions, par exemple lors de la rentrée scolaire ou des fêtes de fin d'année, pour toucher un public plus large » explique Serge Vicart, responsable local de l'antenne du Secours catholique.

« Au début de chaque réunion, une association vient présenter son action. Nous avons, par exemple, échangé avec l'association d'insertion et de réemploi Ecodair, ou pu découvrir les aides de Vision solidaire qui propose des lunettes gratuites aux personnes dans le besoin.

C'est enrichissant et cela nous permet de mieux orienter nos bénéficiaires », ajoute Martine Broussaud, représentante du Secours populaire. « C'est l'union de toutes ces associations à travers le Conseil des solidarités qui a permis de faire avancer concrètement des situations pour les Villebonnais. »

Par ce travail collectif, la Ville et ses partenaires renforcent chaque jour une solidarité de proximité au service de ceux qui en ont le plus besoin.



## APPRENDRE autrement



Le 7 juin dernier, Mélanie Plumecoq-Fenaert a eu l'honneur de recevoir l'Ordre National du Mérite. Professeure de Sciences de la Vie et de la Terre, cette Villebonnaise était distinguée pour son action dans le développement de méthodes d'apprentissage ludiques.



### Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

J'enseigne les Sciences de la Vie et de la Terre depuis 2002. Après avoir travaillé dans un collège, j'exerce aujourd'hui dans un lycée à Orsay. En 2015, j'ai voulu m'impliquer dans la formation des enseignants. J'ai travaillé notamment sur les méthodes d'apprentissage ludiques telles que les escape games, les jeux ou encore la classe inversée.

### La classe inversée ? Qu'est-ce que c'est ?

C'est une approche pédagogique où la nature des activités entre la classe et la maison sont inversées. Pour faire simple, la théorie est découverte à la maison et les temps de mise en pratique se font en classe.

### Pourquoi s'orienter vers ces méthodes d'apprentissage innovantes ?

Cela permet de diversifier les approches et d'enrichir les séances. Ces ateliers sont souvent marquants pour les élèves, qui vont mieux s'en souvenir. Avec de nouvelles méthodes, l'enseignant peut toucher une plus grande variété de profils, tels que les jeunes qui ont des difficultés avec l'apprentissage académique. Avec ces approches, il y a toujours une bonne ambiance dans la classe. Le jeu et les escape games pédagogiques développent le travail en équipe et la cohésion.

### Les professeurs sont-ils réceptifs ?



Absolument ! La pratique de la classe inversée a, par exemple, été très utile pendant les confinements où il a fallu réinventer les techniques d'enseignement et d'apprentissage. Au quotidien, cela évite la routine. Les professeurs sont friands de ces formations. À titre personnel, elles sont enrichissantes à dispenser. Il faut sans cesse se réinventer et il est passionnant de pouvoir transmettre à ses collègues.



# LE BÉNÉVOLAT ? À LA RENTRÉE, JE M'ENGAGE !

**Vous avez du temps libre et envie de le mettre au service des autres ? Devenez bénévole ! Comment s'y prendre ? C'est simple : rendez-vous au Forum des associations ou sur le site Internet de la Ville. L'engagement qui vous correspond se trouve sans doute à portée de main... ou de clic.**



**Rencontrez-vous au Forum des associations samedi 6 septembre ! Les associations villebonnaises vous donnent rendez-vous au Centre Sportif Saint-Exupéry.**



Solidarité, sport, culture, loisirs... Vous pourrez échanger avec les bénévoles et pourquoi pas rejoindre leurs rangs. Voilà l'occasion idéale de poser vos questions, mieux connaître les missions et vous lancer pour l'année à venir.

## UNE NOUVELLE RUBRIQUE SUR LE SITE DE LA VILLE

**L'aviez-vous remarqué ?** Le site de la Ville s'est doté d'une nouvelle rubrique « *Je m'engage* ». Ici, vous pouvez trouver ou déposer votre offre de bénévolat.

**Envie de devenir bénévole ?** Remplissez un formulaire avec vos coordonnées, vos disponibilités et éventuelles compétences particulières. Le Guichet unique des associations l'étudiera et pourra vous orienter vers des actions qui vous correspondent.

**À la recherche de bénévoles ?** Déposez votre petite annonce associative sur cette page. Elle attirera certainement l'œil d'un Villebonnais motivé !

Ces actions sont également ouvertes aux jeunes et aux mineurs dans le cadre du Parcours citoyen qui encourage les jeunes Villebonnais à s'engager dans des actions citoyennes.

[villebon-sur-yvette.fr](http://villebon-sur-yvette.fr)  
rubrique Mes loisirs / Vie associative /  
Je m'engage



## 5 bonnes raisons DE DEVENIR BÉNÉVOLE DANS UNE ASSOCIATION

- 1 Être utile aux autres.
- 2 Soutenir une cause qui vous touche.
- 3 Élargir son cercle social.
- 4 Développer de nouvelles compétences.
- 5 Donner du sens à son temps libre en partageant une expérience enrichissante.



# 6 ateliers

## « VIVRE AVEC LA MALADIE D'ALZHEIMER »

Toujours engagée dans une charte « *Ville aidante* » avec l'association France Alzheimer Essonne, la Commune propose une nouvelle série d'ateliers afin d'accompagner les personnes atteintes de cette maladie.

Dans un espace bienveillant et animé par des professionnels et des bénévoles, chacun pourra témoigner de ce qu'il ressent, échanger des informations, partager des expériences et réinventer le quotidien.



 **Les prochaines dates :**  
les mardis 25 novembre, 9 décembre,  
6 et 20 janvier, 3 et 17 février.

Gratuit sur inscription.

→ **Accueil des Solidarités**  
Tél. 01 69 93 49 10  
[smr@villebon-sur-yvette.fr](mailto:smr@villebon-sur-yvette.fr)

## SEMAINE BLEUE : UN JOUR, UN PARTAGE

**Du 2 au 10 octobre, les séniors sont à l'honneur ! Loisirs ou prévention, à l'occasion de la Semaine bleue dédiée aux aînés, la Ville propose sept moments de partage.**

### PLACE À LA CONVIVIALITÉ

Goûter d'anniversaire des 5 ans de l'EHPAD ou grand loto des séniors, les temps conviviaux ne vont pas manquer pour se retrouver et partager un moment de bonne humeur !

### ON BOUGE, ON DANSE !

Vous êtes plutôt Tai-chi ou danse en ligne ? Trouvez l'atelier qui vous fera bouger.

### CULTURE ET PARTAGE

Lors d'une visite guidée et d'un repas à la pagode Trúc Lâm ou au vernissage de l'exposition photos « *Voyage au cœur du monde* », vous trouverez le bon moyen de vous étonner et vous émerveiller.

### PRÉVENIR POUR BIEN VIEILLIR

Maladie de Parkinson, exercices et ateliers autour de l'équilibre... La prévention autour du bien vieillir aura toute sa place lors de cette semaine événement.

**Retrouvez le programme complet jour par jour**  
sur le site de la Ville ou auprès du Service Municipal des Retraités.



### INFORMATIONS

ACCUEIL DES SOLIDARITÉS

Tél. 01 69 93 49 10  
[smr@villebon-sur-yvette.fr](mailto:smr@villebon-sur-yvette.fr)



# UNE NOUVELLE VIE POUR LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE LA VILLE



**Attentive à son impact environnemental, la Ville s'associe à la société Ecodair pour assurer le retraitement et le reconditionnement de ses équipements informatiques usagés.**

Consciente de l'impact environnemental des déchets électroniques et de la nécessité de favoriser leur valorisation, la Ville a passé une convention avec Ecodair, une entreprise spécialisée dans le traitement, le reconditionnement et la gestion des équipements

informatiques, disposant d'une antenne à Courtabœuf.

Cette collaboration combine développement durable et inclusion sociale. En effet, l'entreprise permet à des personnes en insertion professionnelle de participer activement au reconditionnement des équipements tout en leur offrant une seconde vie.

**L'objectif ?** Une gestion efficace, responsable et solidaire des équipements informatiques usagés de la Commune !

## Vie pratique

### À 16 ANS, LE RECENSEMENT CITOYEN EST OBLIGATOIRE

Vous êtes de nationalité française et vous allez avoir 16 ans ? Il est temps de vous inscrire au recensement citoyen.

Le recensement est obligatoire. Une attestation vous sera alors remise : elle est indispensable pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...).

Une fois recensé, vous serez convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il faut avoir assisté à la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen, à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire.

#### COMMENT FAIRE SON RECENSEMENT ?

- sur [service-public.fr](https://service-public.fr),
  - en Mairie, sur rendez-vous.
- Tél. 01 69 93 56 50



### POUR VOTER, SIGNALEZ TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE

En 2026 se tiendront les élections municipales. Pensez à signaler tout changement d'adresse afin que les listes électorales soient à jour.

- sur [service-public.fr](https://service-public.fr),
  - en Mairie, sur rendez-vous.
- Tél. 01 69 93 56 50

#### VOUS AVEZ 18 ANS ?

- Vous habitez à Villebon depuis plus de 2 ans : vous allez recevoir un courrier de la Mairie vous demandant de confirmer que vous vivez toujours dans la Commune.
- Vous avez emménagé à Villebon après vos 16 ans : votre inscription sur la liste électorale de Villebon n'est pas automatique. Vous devez vous rapprocher de la Mairie.

En cas d'incertitude, vous pouvez contacter la Mairie pour confirmation.

**Pratique :** vous pouvez vérifier votre situation électorale et votre bureau de vote [sur service-public.fr](https://service-public.fr).



“ Les taux communaux n’ont pas été modifiés depuis 17 ans ! ”

## ZOOM SUR

### LES IMPÔTS LOCAUX

La bonne santé financière de la Commune permet à Villebon-sur-Yvette d’être l’une des cinq villes de plus de 10 000 habitants les moins imposées d’Essonne en termes d’impôts locaux (taxe foncière, taxe d’habitation sur les résidences secondaires). Les taux communaux n’ont pas été modifiés depuis 17 ans et la diminution opérée en 2008.

**3.42 %**

Le taux de Taxe d’enlèvement des ordures ménagères reste l’un des plus bas parmi les Communes membres du SIOM.

Palaiseau : 4,56 %  
Gif-sur-Yvette : 5,59%  
Longjumeau : 5,81 %

## UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE AU SERVICE DES VILLEBONNAIS

**La Municipalité poursuit une stratégie financière ambitieuse dont l’objectif n’a jamais varié : développer une Ville au service des Villebonnais. Une politique qui s’avère efficace aussi bien au quotidien qu’en temps de crise.**

### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, MOTEUR DE L’ACTION MUNICIPALE

**→70 %**

des revenus de la Commune proviennent des produits fiscaux des entreprises.

**→25 000**

emplois au sein du Parc d’Activités de Courtabœuf en font l’un des territoires économiques majeurs en Ile-de-France et d’Europe.

Pour sa gestion budgétaire, la Ville poursuit année après année une stratégie claire : offrir aux Villebonnais le meilleur cadre de vie possible et une véritable politique de solidarité en maintenant des taux d’imposition stables. Pour cela, elle s’appuie en grande partie sur les ressources du développement économique.

En effet, 70 % des revenus de la Commune proviennent des entreprises du territoire. La Municipalité souhaite poursuivre cette dynamique débutée il y a de nombreuses années : utiliser ces recettes pour développer des services aux habitants tout en favorisant l’emploi local.

## VOS RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES VALORISÉES

Afin de soutenir les Villebonnais dans leurs efforts de rénovation énergétique, **le Conseil municipal a voté deux délibérations exonérant les logements ayant fait l’objet de travaux de rénovation énergétique de 50 % de la taxe foncière** sur les propriétés bâties. Elle s’étend à trois ans pour les propriétés anciennes et à cinq ans pour les constructions nouvelles.

**Les conditions d’exonérations sont consultables** sur le site Internet de la Ville, rubrique Mon quotidien / Environnement / Préserver son logement.

## UN PEU D'HISTOIRE

En place depuis 1983 et menée successivement par Gérard Nevers, Dominique Fontenaille et Victor Da Silva, l'équipe municipale a eu à cœur d'approfondir la ligne directrice de sa politique financière : mettre les ressources du développement économique de la Commune au service des Villebonnais. Car au début de cette action municipale, Villebon-sur-Yvette était encore un grand village avec peu de services à la population...

S'appuyant sur son fort potentiel et sa situation géographique avantageuse, proche de la capitale et de grandes infrastructures de transports (aéroport, autoroute...), l'équipe municipale a travaillé au développement économique de la Commune. La Zone d'Activités de la Prairie, Villebon 2 et surtout le Parc d'Activités de Courtabœuf ont permis l'implantation de nombreuses entreprises.

Cette politique au long terme a contribué à financer la création d'équipements publics exceptionnels pour une ville de cette taille, parmi lesquels : le Centre Sportif Saint-Exupéry, le Centre Culturel Jacques-Brel, l'actuel Hôtel de Ville, la Résidence Autonomie Alphonse-Daudet, la crèche de la Basse Roche, la Maison de l'Enfance et de la Famille, la Médiathèque et la Maison de l'ASV, le Conservatoire Erik-Satie ou encore la MJC Boby-Lapointe. De quoi pérenniser le bien vivre à Villebon pour toutes les générations.

Les associations au cœur de la vie de la Commune.



## LA SOLIDARITÉ AU PREMIER PLAN

**Attentive à tous ses habitants, la Commune a mis à profit sa bonne santé financière pour créer de nombreux services publics, notamment dans le domaine des solidarités : portage de repas à domicile, transport individuel ou collectif des personnes âgées ou en situation de handicap...**

Les résidents de l'Hôtel Social de la Ferronnière bénéficient d'un accompagnement spécifique, ainsi que de la prise en charge des frais périscolaires des enfants et de la pratique d'une activité sportive ou culturelle dans une association de la Commune en fonction des ressources des résidents.

Plus récemment, l'ouverture de l'EHPAD Geneviève de Gaulle-Anthonioz a permis l'arrivée de nouveaux résidents qui bénéficient de l'ensemble des services de la Ville.

La Commune a également mis en place un Guichet unique des solidarités, point d'accueil principal pour toute personne en recherche d'aides ou d'informations. Son Plan Inclusion-Handicap vise également à mieux intégrer chaque Villebonnais en développant des actions inclusives ou en poursuivant la mise en accessibilité de ses bâtiments.

**→ plus d'1 million d'€ de budget pour le Centre Communal d'Action Sociale.** Ce budget important, rare pour une ville de cette taille, permet de gérer une politique des solidarités juste et cohérente.

**→ plus d'1 million d'€ de subventions accordées aux associations villebonnaises,** ainsi que la mise à disposition de nombreux équipements culturels et sportifs.





## FAIRE APPEL AUX FINANCEMENTS EXTERNES

**Pour optimiser la gestion de ses finances, la Ville n'hésite pas à solliciter toutes les aides extérieures qui peuvent contribuer à la réalisation de ses projets : aides financières de l'État, contrats avec la Région Île-de-France ou le Département de l'Essonne, participation de la Communauté Paris-Saclay...**

À titre d'exemple, le terrain d'honneur du Centre Sportif Saint-Exupéry a été financé à hauteur de 548 012 € par un contrat départemental. Le nouveau Centre Technique Municipal sera construit avec des aides de la Région Île-de-France. La rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville a été rendue possible par une participation de l'Etat de 394 760 €. Quant au tout nouveau planchodrome du Centre Sportif, il a bénéficié d'une importante participation de l'Agence Nationale du Sport et de la Communauté Paris-Saclay de 193 746 €.

Ces soutiens aident à renforcer l'attractivité de la Commune et démontrent une dynamique vertueuse pour attirer de nouvelles ressources financières. Au cours des dernières années, le Parc d'Activités de Courtabœuf a connu une importante requalification. Certains gros travaux comme ceux du demi-échangeur de Villebon-sur-Yvette, ont été cofinancés par l'État, la Région, le Département et la Commune. **Cette importante évolution a incité de nouvelles entreprises à s'installer sur notre territoire, générant ainsi de nouvelles ressources fiscales pour la Ville.**

## L'INTERCOMMUNALITÉ : ÊTRE PLUS FORTS ENSEMBLE

### Le saviez-vous ?

**Le développement économique du territoire fait partie des compétences obligatoires des communautés d'agglomération.**

C'est ainsi que la Ville a transféré à la Communauté Paris-Saclay la gestion de WIPSE, sa pépinière d'entreprises qui favorise l'attractivité de notre ville et l'accueil de jeunes entrepreneurs.

De plus, la Dotation de Solidarité Communautaire est attribuée par l'Agglomération aux communes les plus dynamiques en matière d'implantation d'entreprises et d'effort sur le logement. Depuis sa mise en œuvre, Villebon est l'une des principales bénéficiaires au titre des critères de croissance économique.

## TRAVAILLER SUR LE LONG TERME

Pour préparer sereinement l'avenir, la Ville travaille sur une stratégie à long terme. Son Plan pluriannuel d'investissement lui permet d'étaler sur 6 à 15 ans le financement de ses équipements, tant pour leur création que pour leur entretien. Au cœur de cette stratégie : la gestion dynamique de la dette incluant le choix de contracter des emprunts sur de courtes périodes.



**La zone commerciale de Villebon 2 joue un rôle central dans le développement économique de la Commune.**





## SOUTENIR LES VILLEBONNAIS FACE AUX CRISES

**Ces 5 dernières années ont été marquées par deux importantes crises successives qui ont fortement impacté les finances communales : l'épidémie de Covid-19 et la crise inflationniste. Des événements que la Ville a pu absorber mieux que d'autres grâce à ses capacités financières.**

La pandémie de 2020 et 2021 a entraîné un lourd déséquilibre entre les dépenses et les recettes, du fait de la volonté de la Municipalité de ne pas faire payer aux Villebonnais les services qui étaient fermés pour cause de confinement (crèches, cantines...). Le personnel communal, pour la plupart en arrêt forcé, a limité l'impact sur ses rémunérations.

S'en est suivie une importante inflation : coûts de l'électricité multipliés par trois, augmentation des produits et des fournitures... Là encore, la bonne gestion des finances de la Commune a pu préserver les habitants. Grâce aux économies dégagées les années précédentes, la Ville a pu absorber ces coûts sans conséquence pour les Villebonnais. Les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté et l'évolution annuelle des tarifs a été maintenue à un niveau inférieur à celui de l'inflation.



## L'ATTRACTIVITÉ AU CŒUR DU NOUVEAU PLU

Dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme adoptée en 2025, la Commune a fait la part belle à l'attractivité et au rayonnement communal. Ce nouveau PLU ambitionne en effet de :

- favoriser le dynamisme et l'évolution des parcs d'activités existants,
- développer et soutenir les commerces de proximité,
- pérenniser et valoriser l'activité agricole.

**L'objectif :** rapprocher les logements des zones d'emplois et de services.

## ET AUJOURD'HUI ?

La Ville garde son cap. Rénovation énergétique de ses bâtiments, mise en accessibilité (notamment des aires de jeux en 2025), équipements sportifs de qualité, vie culturelle et événementielle dynamique avec les Terrasses d'Été, le Festival du conte ou Halloween... La bonne gestion des finances lui permet de continuer à développer des projets au service des Villebonnais tout en maîtrisant sa dette et la fiscalité locale.

Vu à  
**Villebon**



10 AU 16  
MAI



↑  
La nature était à l'honneur de cette 4<sup>e</sup> édition du **Festival du conte**. Au cœur de la forêt, en Inde, dans l'espace de biodiversité ou dans un village imaginaire, chacun a pu trouver son bonheur parmi les huit spectacles contés.

Retrouvez  
tous les albums  
sur le site **la Ville**.



Pique-nique partagé, escape game à la découverte de produits locaux, nettoyage du Bois des Gelles ou encore atelier de fabrication de nichoirs à mésanges étaient au programme de la **Fête de la Nature** où les Villebonnais ont partagé un bel après-midi en famille. ↓



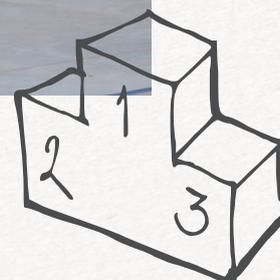
16 ET 17  
MAI



24 ET 25  
MAI



← ↑ Le sport s'est décliné sous toutes ses formes au Centre Sportif Saint-Exupéry. Lors de ce week-end festif, les visiteurs ont profité de la traditionnelle **Fête du sport** du Club des AS, des animations familiales de la Caisse des écoles, d'ateliers pour les 0-5 ans, de spectacles de cirque ou encore d'un grand bal salsa proposé par la MJC Boby-Lapointe !



↑ Projection du film à succès « Un p'tit truc en plus », fêtes de la musique et de la jeunesse : les Villebonnais ont bien profité d'un avant-goût de vacances avec **Villebon fête l'Été** ! Le dimanche, les plus sportifs ont pu se lancer sur le Paris-Saclay Running Tour, le premier semi-marathon inclusif de l'Agglomération Paris-Saclay avant de se rendre au village sportif pour des ateliers inclusifs.

3  
JUN



↑ La mixité sociale, le Plan Local d'Urbanisme, le vivre ensemble face aux nuisances sonores nocturnes, la vitesse en ville... Les Villebonnais avaient rendez-vous avec Victor Da Silva et les élus du Conseil municipal pour une **réunion publique** qui a permis d'échanger sur des sujets phares de la vie de la Commune.

JUN  
JUILLET



↑ Camions-restaurants et bonne humeur : voici la recette gagnante des **Terrasses d'Été** ! Pendant deux mois, les Villebonnais ont pu se retrouver sur la place Gérard-Nevers pour partager un moment de convivialité autour d'un verre ou d'un repas.

2  
JUILLET

Dépistages de cancers, ateliers d'auto-surveillance des seins, prévention... Les Villebonnais se sont rendus nombreux à la **journée santé** qui s'est tenue à la Résidence autonomie Alphonse-Daudet. →



JUILLET  
AOÛT



↑ **L'Été au bord de l'eau**. Qu'ils soient plutôt lecture, jeu ou sport, les habitants ont apprécié de se détendre dans le cadre agréable de la promenade de l'Yvette avec les animations de la Ludothèque, de la Médiathèque et du Service des Sports.



↑ Tout l'Été, les jeunes ont pu profiter des **animations de Bouge ta Ville**. Au programme : sport, danse, sortie piscine, balade à vélo, journée au Parc Astérix ou encore séjour à Pornichet.



↑ Activités manuelles, jeux, sorties... Les enfants ont passé un Été animé au **Centre de Loisirs** !

# Sortons



## LES FÊTES DE LA SAINT-CÔME ET SAINT-DAMIEN POUR S'AMUSER, CHANTER ET DANSER !

Début des festivités

Vendredi 19 sept. à 18h30, place Gérard-Nevers. Apéritif offert et Terrasses d'Été en musique !

Les traditionnelles fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien se tiendront cette année les vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 septembre. Un programme varié vous amusera en famille. Dimanche, place aux paillettes et au disco avec un hommage au groupe ABBA !



### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



#### DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

de 10 h à 12 h - Départ place Gérard-Nevers

Découvrez le patrimoine villebonnais à travers une balade allant de la Mairie jusqu'à l'ancienne gare Villebon-Etat commentée par le Temps des cerises, l'atelier d'histoire locale de la MJC Boby-Lapointe.

[letempsdescerises@mjcvillebon.org](mailto:letempsdescerises@mjcvillebon.org)  
Tél. 06 70 10 78 37

### ANIMATIONS FAMILIALES À GOGO

#### SAMEDI 20 SEPTEMBRE

De 14 h à 18 h sur la place Gérard-Nevers

- \* Cerfs-volants colorés, bracelets personnalisés, porte-clés rigolos... Les plus créatifs pourront laisser parler leur imagination à travers une série d'ateliers manuels.
- \* Les aventuriers pourront se lancer sur un parcours ludique et sportif de filets, ponts de singe et rondins suspendus ou sur un mur d'escalade !
- \* Pour s'amuser tous ensemble, rendez-vous au baby-foot XXL et au jeu d'échecs géant.
- \* Les tout-petits pourront faire parler leur imagination avec l'atelier Lego®.

De 18 h à 21 h

En fin de journée, place à la danse ! DJ Dwetcone pose ses platines sur la place et diffuse les meilleurs sons du moment. Des sculpteurs de ballons et un magicien émerveilleront les enfants toute la soirée.

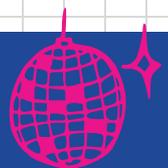
À 18h30 - Pont des tags, promenade de l'Yvette

Lors du Festival Encore les beaux jours de l'Agglomération Paris-Saclay, la compagnie Hold-Up & Co réinvente la figure du clown qui fit les grandes heures du cinéma muet.

→ Entrée libre sans réservation

**PARIS SAACLAY**  
Communauté d'agglomération

### 100 % ABBA : SORTEZ LES PAILLETTES !



#### DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

À 15 h au Centre Culturel Jacques-Brel

Préparez votre plus beau pantalon patte d'eph et plongez dans l'« ABBA fever » avec un spectacle en costumes qui vous fera revivre les plus grandes heures du célèbre groupe suédois. Mamma mia, Waterloo, Gimme gimme... Tous les plus grands tubes vous attendent pour vous déhancher et chanter en cœur !

→ Entrée libre sans réservation

### RESTAURATION SUR PLACE

Churros, crêpes salées et sucrées, pop-corn... Les camions restaurants vous régaleront tout samedi après-midi. En soirée, Le Petit Chalet du 91 des Terrasses d'Été vous attend !



**DIMANCHE 21 SEPTEMBRE**

**À 15 H - AU CENTRE CULTUREL JACQUES-BREL**

**CONCERT**

**ABBA**  
*fever*

**ENTRÉE  
LIBRE**



**ROBERT MAUREL**  
PLEINS FEUX ORGANISATION

# MA VILLE durable



**Au Printemps, huit jeunes Villebonnais ont passé une semaine de leurs vacances scolaires à redonner vie aux boîtes à livres de la Commune dans le cadre d'un chantier pédagogique organisé en partenariat avec le SIOM, l'Ifac et les services municipaux.**

Ce vendredi 18 avril, c'est avec fierté que les huit jeunes du chantier pédagogique présentent le fruit de leur travail aux habitants du Hameau de Villiers mais aussi à leurs parents, leurs proches et aux élus municipaux venus les soutenir.

Derrière eux, une boîte à livres fraîchement rénovée trône sur le mur du Lavoir, point de convergence emblématique du quartier. À côté, une seconde boîte entièrement créée par le groupe de lycéens est destinée au Centre Sportif Saint-Exupéry.

## UN CHANTIER ÉCO-CITOYEN

« Nous avons redonné un coup de peinture et rénové la première boîte » explique Camille.  
« Pour la seconde, nous avons créé sept caisses en bois en réutilisant des palettes coupées puis assemblées. Avec l'aide des agents des Services techniques et des encadrants de l'Ifac, nous avons découpé du bois en forme de vague pour réaliser le toit. Toutes les caisses ont ensuite été assemblées pour former un V comme Villebon ! ». Et en un clin d'œil, chaque jeune a gravé ses initiales sur l'ouvrage. Tous reviennent avec enthousiasme sur la semaine passée. « Nous nous sommes très bien entendus, les agents de la Ville étaient également très gentils » se réjouit Marion.

## UNE ACTION À VALORISER

« C'est un bon moyen d'être actif pendant ses vacances. Je suis contente d'avoir fabriqué des boîtes à livres : cela sera utile aux gens qui ne peuvent pas s'en acheter. C'est aussi plus écologique. Les livres s'échangent plutôt que d'en acheter de nouveaux à chaque fois » ajoute Amira. Le chantier est d'ailleurs éco-responsable à plus d'un titre : au-delà de l'économie circulaire des livres, les boîtes ont été réalisées avec des matériaux de récupération. Autre atout non négligeable de ce chantier : l'expérience ! « Cela ajoute une ligne sur notre CV, ce qui peut être utile pour Parcoursup et pour chercher des Jobs d'Été » conclut Wassim.

## LES RIVERAINS ENTHOUSIASTES

Ravis, les habitants du Hameau ont profité de l'inauguration pour venir garnir la boîte de livres. « Le Lavoir constitue un point central de notre quartier. Il y a toujours du passage » explique Jean-Michel Robiolle, Président de l'association du Hameau de Villiers. « Cette boîte à livres est un ajout bienvenu. Nous serons très heureux d'y apporter ou d'aller y chercher des ouvrages ».





## OÙ TROUVER LES BOÎTES À LIVRES DANS VILLEBON ?

- au Lavoir du Hameau de Villiers
- au Centre Sportif Saint-Exupéry
- au verger pédagogique Villa Bona

Et prochainement devant l'école des Casseaux, à la suite du dernier Budget participatif de la Ville (voir p.9).

Une réflexion est en cours pour que d'autres boîtes soient prochainement installées dans les différents quartiers de la ville.



## À vous de

# JOUER

## LA RESSOURCERIE DU SIOM FAIT TOURNER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**Pour réduire votre impact environnemental, lutter contre le gaspillage et participer à l'économie circulaire, adoptez le réflexe ressourcerie ! Rendez-vous à la nouvelle ressourcerie du SIOM sur le plateau de Saclay pour trouver des objets à petits prix ou donner une seconde vie aux vôtres.**

Adossée à la nouvelle déchetterie de Saclay, 900 m<sup>2</sup> d'un bâtiment éco-conçu vous attendent pour dénicher l'objet rare qui fera votre bonheur : meubles, électroménager, décoration, jouets, jeux, outils de bricolage... Il y a tout ce dont vous pourriez avoir besoin.

Cette boutique solidaire est dédiée au réemploi des objets du quotidien, mais aussi à la sensibilisation à la réduction des déchets. Tout au long de l'année, des ateliers y sont proposés. Ces temps d'échanges permettent à chacun de découvrir des techniques de réparation, de création et de réutilisation.

### Le saviez-vous ?

La ressourcerie est gérée par Re-Saclay du groupe Dynamique Embauche, qui recrute et forme des personnes éloignées de l'emploi.

### Pour déposer ou acheter vos objets :

- les mercredis et samedis de 10 h à 17h30
- les jeudis et vendredis de 14 h à 17h30

### Déchetterie du SIOM

Impasse de la Poudrette 91400 Saclay



# J'ai une question

## 11 RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

**Une question, une remarque sur votre quartier ?  
Victor Da Silva et les élus du Conseil municipal  
viennent à votre rencontre pour échanger sur les  
sujets de votre quotidien.**

Échangez  
avec vos élus

📍 11 lieux, 11 rencontres : à vos agendas !

Rendez-vous à l'intersection des rues suivantes :

**Rue des Jonquilles/chemin du  
Bas de la Plante des Roches**

→ Vendredi 29 août à 18 h

**Rue de Provence/rue de  
Normandie/rue de Bretagne**

→ Samedi 27 septembre à 10 h

**Place Nicolas-de-Thou**

→ Vendredi 5 septembre à 18 h

**Place Gérard-Nevers**

→ Jeudi 9 octobre à 18 h

**Le lavoir (hameau de Villiers)**

→ Vendredi 5 septembre à 19 h

**Rue Millet/rue de Finlande**

→ Samedi 11 octobre à 10 h

**Rue Muller/rue Girardot**

→ Dimanche 7 septembre  
à 10 h

**Rue des Bouleaux, devant  
le bâtiment de la Police  
municipale**

→ Vendredi 17 octobre à 18 h

**Rue du Moulin de la Planche/  
rue du Bas de la Ferme**

→ Vendredi 12 septembre  
à 18 h

**Place des Suisses**

→ Samedi 18 octobre à 10 h

**Rue des Pivoines/rue de la  
Haute Roche**

→ Samedi 13 septembre à 10 h

# Vie associative



## Aïkido club de Villebon

### Osez l'aïkido !

En cette rentrée, si vous cherchez une discipline sportive qui développe force, mobilité et souplesse, dans une ambiance amicale, venez tester l'aïkido.

Cet art martial japonais sans compétition se pratique sans distinction d'âge, de sexe, de gabarit ou de niveau de pratique. Chacun s'adapte au partenaire de l'instant. L'aïkido comprend des techniques à mains nues complétées par des techniques avec armes (sabre, bâton et couteau en bois).

Notre club, affilié à la Fédération Française d'Aïkido FFAAA, vous accueille dans le petit dojo, les mardis et jeudis de 19 h à 20h30. Le cours spécifique d'armes se déroule les mardis de 18 h à 19 h. Vous serez guidé par le professeur François Pichereau, 5<sup>e</sup> dan.

## Les Donneurs de Voix

### La bibliothèque sonore recherche des bénévoles

La Bibliothèque Sonore d'Orsay, membre de l'Association des Donneurs de Voix, propose des enregistrements audio de livres et revues à des personnes aveugles, malvoyantes ou en situation de handicap, ainsi qu'à des enfants souffrant de troubles cognitifs « dys ». Ces enregistrements sont réalisés par des donneurs de voix bénévoles.

Plus de 22 500 titres sont accessibles sur notre serveur national. Les enregistrements sont réalisés à la demande des

Si vous avez au moins 14 ans, vous pouvez venir pour un essai gratuit (pas besoin de kimono, un pantalon de jogging et un t-shirt feront l'affaire). Nous serons également présents au Forum des associations. À bientôt sur le tatami !

**Martine Guérin, Présidente**  
Tél. 01 69 32 11 69 (répondeur)  
[aikido.villebon@gmail.com](mailto:aikido.villebon@gmail.com)  
[aikido-villebon.jimdofree.com](http://aikido-villebon.jimdofree.com)

.....

audiolecteurs ou de l'enseignant pour la littérature scolaire. Ils sont transmis au format MP3, sous forme de CD, sur clé USB ou en téléchargement sur le serveur national.

Pour en bénéficier gratuitement, il suffit de fournir un certificat médical justifiant de l'impossibilité de lire de façon autonome ou, pour les « dys », attestant de difficultés de lecture.

Lors de l'année scolaire 2024-2025, près de 280 enfants dans une dizaine d'éta-

## Club villebonnais du Temps Libre Élection du nouveau bureau



Le 20 mars s'est tenue notre Assemblée Générale. Elle était présidée pour la dernière fois par Renée Dupuis qui, avec Huguette Lacroix, notre secrétaire, mettaient un terme à leur mandat après dix années d'excellence.

111 adhérents étaient présents ou représentés pour l'élection d'un nouveau bureau. Un soulagement pour les deux retraitées ainsi que pour les adhérents. Cette assemblée s'est terminée par un goûter sous des applaudissements.

Une surprise les attendait au Club où des présents leur ont été remis. Lors de cet après-midi festif, les adhérents et le petit groupe de musique avaient préparé quatre chansons dont les paroles avaient été personnalisées. Ce fut un moment émouvant pour tous.

Longue vie au Club villebonnais du Temps Libre !

**Michel Cinotti, Président**  
Tél. 01 60 14 05 44 - [cvtl@sfr.fr](mailto:cvtl@sfr.fr)

.....

blissements scolaires ont bénéficié de nos enregistrements.

Que vous soyez audiolecteur potentiel, donneur de voix ou donneur de temps pour les tâches d'accueil, de contact, de gestion des prêts ou pour les publications informatiques, venez nous rejoindre !

**Marc Legrésy, Président**  
Tél. 01 64 46 92 98 - [bs-orsay@orange.fr](mailto:bs-orsay@orange.fr)  
[bibliothequesonoreorsay.fr](http://bibliothequesonoreorsay.fr)

.....

## ASV - École de la voix

### Retour sur la saison 2024-2025



En fin d'année scolaire, nous avons tenu notre traditionnel spectacle au chalet de Villiers. Cette année le titre était « L'oncle d'Amérique ». Le thème : l'héritage de cet oncle lointain et ses répercussions dans la famille, avec des airs très variés allant d'Offenbach à Mozart, en passant par Johnny Halliday. Mais il faut déjà se projeter sur la reprise du jeudi 18 septembre !

Pour bénéficier de cours individuels de chant, les nouvelles candidatures peuvent être reçues à tout moment par téléphone ou mail. Les renseignements essentiels se trouvent sur notre site Internet.

Vous pouvez venir nous rencontrer au Forum des associations et déposer votre demande d'adhésion. Nous vous attendons pour une nouvelle année en chantant !

**Daniel Josse, Président**

Tél. 06 07 47 75 40

[ecoledelavoix@free.fr](mailto:ecoledelavoix@free.fr)

[ecoledelavoix.free.fr](http://ecoledelavoix.free.fr)



## Tennis Club Villebon

### À la rentrée, faites le choix du tennis



À l'heure de la rentrée, le Tennis Club de Villebon vous ouvre grand ses portes pour une nouvelle saison pleine de vitalité et de convivialité.

Fort d'une communauté de plus de 400 licenciés, le club s'engage à offrir des cours de tennis adaptés à tous les âges (à partir de 5 ans) et à tous les niveaux, disponibles à tout moment de la journée pour s'ajuster à vos emplois du temps.

Au-delà de l'excellence sportive, le club propose une multitude d'animations toute l'année qui renforce l'esprit de camaraderie et dynamise la vie locale.

Que vous soyez novice ou joueur aguerri, vous bénéficierez du savoir-faire de nos enseignants diplômés qui sauront vous accompagner dans votre progression, alliant plaisir et performance.

Vivre le tennis au Tennis Club de Villebon, c'est s'offrir une expérience sportive complète pour entretenir sa santé, développer sa coordination et renforcer sa concentration, tout en partageant des moments authentiques et chaleureux avec d'autres passionnés.

**Rodolphe Fiot**

Tél. 06 83 30 11 27

## Les P'tites Bouilles villebonnaises

### Les P'tites Bouilles ouvrent grand leurs portes



Les parents ou grands-parents qui souhaitent que leurs petits trésors de moins de 3 ans puissent intégrer un groupe d'enfants lors de séances de motricité et/ou d'éveil musical sont les bienvenus au sein de notre association !

Ces activités se déroulent avec Gaëlle ou Dominique, le jeudi de 10 h à 11 h à la MJC Bobby-Lapointe, selon un planning défini et en dehors des périodes de vacances scolaires.

Les professionnels de la petite enfance (assistant maternel ou garde d'enfant à domicile) peuvent également bénéficier de l'ensemble des activités de l'associa-

tion, y compris les séances sensorielles et les spectacles (minimum 2 activités par semaine hors vacances scolaires).

Les P'tites Bouilles recherchent de nouveaux bénévoles. Si vous avez une passion pour une activité sportive ou artistique que vous voulez la transmettre aux tout-petits, ou que vous souhaitez aider une petite association dynamique, contactez-nous. Vous serez vite conquis par l'enthousiasme des enfants !

**Sandrine Jouve, Présidente**

Tél. 06 24 24 10 64

[nounou.villebon.les.bouilles@gmail.com](mailto:nounou.villebon.les.bouilles@gmail.com)

## Association villebonnaise de Shorinji Kempo Seigido Ryu



### Self-défense en harmonie

Le samedi 26 avril après-midi, un stage interdisciplinaire de Shorinji Kempo Seigido Ryu et de Nihon Tai Jutsu s'est tenu à Villebon-sur-Yvette. Il a rassemblé des pratiquants venus découvrir ou approfondir les applications self-défense de ces deux arts martiaux.

Le stage était dirigé par Sensei Albertini, pour le Shorinji Kempo Seigido Ryu, et Sensei Larivière, pour le Nihon Tai Jutsu. Chacun a présenté les spécificités techniques de sa discipline à travers des mises en situation concrètes : frappes, parades, clés, projections et contrôles.

L'accent a été mis sur l'efficacité, l'adaptabilité et la fluidité des réponses face à des agressions simulées. Dans une ambiance studieuse et bienveillante, les participants ont pu enrichir leur pratique et échanger autour de valeurs communes.

Un moment intense de partage, de transmission et de respect entre écoles.

**Ludovic Arnould, Vice-Président**  
[bureau@avksr.org](mailto:bureau@avksr.org)  
[villebon.isksr.org](http://villebon.isksr.org)



## Golf de l'Yvette Le golf au collège



Entre le 30 avril et le 18 juin, nous avons accueilli les élèves d'une classe de 6<sup>e</sup> du collège Jules-Verne pour un cycle golf. Cette découverte s'est déroulée chaque mercredi matin avec l'aide de bénévoles de l'association sur le terrain de la Plesse, rue du cimetière.

La pratique du golf demande de maîtriser la vitesse, l'orientation et le contact avec la balle au moment de l'impact.

Les élèves ont été répartis en 3 ateliers (précision, longueur et putting) en uti-

lisant du matériel adapté. Au fur et à mesure des séances, les ateliers sont devenus de plus en plus exigeants. Les élèves ont nettement progressé, développant des qualités de coordination, d'adresse, d'équilibre et de souplesse. La dernière séance a été consacrée à une compétition entre élèves. Ils ont également pu taper de vraies balles de golf, dans un environnement sécurisé grâce à la Fédération Française de Golf. Nous souhaitons que de nombreux élèves aient envie de continuer et de progresser (notamment avec l'école du Golf de l'Yvette) grâce à ces premiers contacts avec l'activité.

**Patrick Mottin, Président**  
[infos@golfyvette.fr](mailto:infos@golfyvette.fr)  
[golfyvette.org](http://golfyvette.org)

## L'Étape Une équipe depuis 25 ans



Depuis 25 ans, L'Étape, épicerie sociale de Palaiseau-Igny-Villebon-sur-Yvette, apporte son soutien aux familles en grande difficulté en leur fournissant des denrées alimentaires, d'hygiène et d'entretien.

Nous recherchons des bénévoles ! Si vous êtes libres quelques heures par semaine, vous pouvez venir renforcer nos rangs :

- le lundi de 14 h à 16 h pour l'approvisionnement de l'épicerie : acquisition, transport et mise en place des produits,
- le mardi de 13h30 à 17h30 (par tranche de 2 heures) et le jeudi de 8h30 à 11h30 pour l'ouverture de l'Épicerie aux bénéficiaires,

• le mercredi de 14 h à 16 h pour la remise en place des produits dans l'épicerie.

Nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre équipe ! Pour plus de renseignements sur notre fonctionnement, vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone.

**Sylvie Dubois, Présidente**  
**Tél. 01 60 14 73 34 - 06 16 99 22 26**  
**(Sylvie Dubois)**  
**Tél. 06 28 33 56 51 (Laurent Zwobada)**  
[letape.asso@gmail.com](mailto:letape.asso@gmail.com)

## Madagascar Solidarité Volontariat et Actions (MASOVA)

### Retour sur le pique-nique de l'association



L'association MASOVA a organisé un pique-nique le dimanche 29 juin au chalet de Villiers pour se retrouver une dernière fois avant de partir pour les vacances d'été.

Chaque participant a apporté des victuailles à partager dans une ambiance conviviale.

Une urne était également disponible pour les personnes qui souhaitaient participer aux frais ou faire un don à l'association.

**Modeline Safeno, Présidente**

**Tél. 06 31 41 85 84**

## MJC Boby-Lapointe

### Reprise des activités à la MJC !

La MJC Boby-Lapointe reprendra ses activités à partir du 15 septembre ! Que vous cherchiez à approfondir vos connaissances ou à découvrir une nouvelle discipline, l'offre des activités proposées est toujours aussi variée, adaptée aux petits et aux grands ! Vous pouvez consulter notre site Internet pour y retrouver toutes nos activités. L'équipe de la MJC sera aussi présente au Forum des associations le samedi 6 septembre au Centre Sportif Saint-Exupéry pour répondre à vos questions et vous inscrire directement !

**François Loth, Président**

**Tél. 01 80 85 58 20**

**secretariat@mjcvillebon.org**  
**mjcvillebon.org**

## Villebon sport football

### Une belle saison 2024-2025 en U14

Après plusieurs saisons où le Villebon sport football était absent des championnats de l'Essonne dans la catégorie U14, les jeunes U13 de la saison précédente, qui avaient remporté de nombreux succès en championnat et en tournois, ont été inscrits dans la catégorie U14.

Il s'agit d'une saison remarquable qui s'achève pour ces jeunes encadrés par Cédric et Rafael. Sur les 20 matchs disputés, on compte 18 victoires, un nul et une seule défaite pour 109 buts inscrits et 13 buts encaissés avec une première place au classement de son championnat.

Souhaitons à ces jeunes de nouveaux succès pour la prochaine saison en catégorie U15.

**Laurent Defossé, Président**

**Tél. 06 03 22 46 40**

## Club des AS

### Joyeux anniversaire au Club des AS

Le 23 mai, près de 200 personnes se sont retrouvées au Centre Culturel Jacques-Brel pour fêter les 20 ans du Club des AS. Patrick Granger a rappelé les conditions et l'objet de la création du Club des Associations Sportives en présence des membres fondateurs, Didier Bert, Philippe Allain et Dominique Granger, ainsi que de Victor Da Silva, Dominique Fontenaille, Patrick Batoufflet, de nombreux Adjointes au Maire et Conseillers municipaux, des représentants des associations et sections sportives et quelques « anciens » venus se rappeler quelques bons souvenirs.

Les représentants des villes jumelées venues fêter les anniversaires des jumelages le 24 mai se sont également joints à la fête. Patrick Granger a donné quelques chiffres : 29 associations/

## Association Philatélique de Villebon-sur-Yvette (APVY)

### Nos expositions philatéliques et cartophiles

Chaque mois, nous renouvelons une exposition philatélique en liaison avec la Médiathèque. Ainsi, nous avons pris part au mois de mai au Festival du Conte. En juin, nous avons proposé une exposition sur le thème de la musique et en juillet-août sur les vacances.

Les 24 et 25 mai, l'événement municipal Cap sur le Sport nous a donné l'opportunité de thème du sport mais aussi du jumelage.

Nous préparons déjà la rentrée avec une exposition sur les Femmes à l'occasion du salon Toutes collections, qui se tiendra le 27 septembre au Centre Culturel Jacques-Brel. Et bien sûr, nous vous donnons rendez-vous les 24 et 25 janvier 2026 pour notre traditionnel salon Cartophila qui aura cette année pour thème les villes françaises.

**Evelyne Denis, Présidente**

**Tél. 06 83 42 43 13**

## Mama Afrodite

### De jeunes danseuses villebonnaises sur Okoo-Koo

La danseuse Mama Cécilia était invitée dans l'émission pour enfants Okoo-Koo (chaîne Okoo, bouquet France TV) du 17 juin pour faire découvrir au jeune public la danse africaine, telle qu'elle l'aborde dans ses ateliers "Récré'afro" en milieu scolaire notamment. Pour cela, elle avait fait appel à 4 jeunes danseuses villebonnaises et était accompagnée de la percussionniste Stéphanie Valentin.

L'objectif : transmettre la joie, la générosité et la convivialité de cette activité à la fois sportive, artistique et culturelle, sans oublier la relation de complicité qui unit danseurs et musiciens.

Elle a pu répondre aux questions que les enfants et les adultes pouvaient se poser : qu'entend-on par "danse africaine" ? Pourquoi ce terme générique étant donné l'immensité des peuples africains ? Quels sont les bienfaits de cette pratique ?

Vous souhaitez des informations sur les ateliers et stages de danse afro pour enfants et adultes en 2025-2026 à Villebon ? Ou faire venir Mama Cécilia dans votre école ou tout autre lieu éducatif ou culturel ? Contactez l'association Mama Afrodite !

**Nathalie Ruellan, Présidente**  
**Cécile Cassin, Directrice artistique**  
**Tél. 06 22 36 50 13**  
**contact@mama-afrodite.fr**

## École de Karaté de Villebon

### Une saison magnifique

À la clôture de cette saison 2024-2025, notre bilan est plus que positif ! Le nombre de nos adhérents est en croissance constante et classe l'École de Karaté de Villebon dans le top 5 des clubs en Essonne. La satisfaction de nos élèves, enfants ou adultes, reste au plus haut, à tel point que nous avons la quasi-assurance de retrouver la moitié de nos adhérents en renouvellement de licence pour 2025-2026.

## Le Secours Catholique / Caritas France

### L'aide aux devoirs



Dans le cadre de ses activités centrées sur l'accompagnement des personnes confrontées à la précarité, une équipe spécifique de sept bénévoles assure l'aide aux devoirs auprès d'une vingtaine d'enfants qui résident dans des hôtels sociaux du secteur.

La plupart des intervenants soutiennent souvent deux enfants, une fois par semaine, entre 17 h et 18h30, pendant les périodes scolaires. Lors de l'absence

d'un adulte, des remplacements sont ponctuellement mis en place pour ne pas perturber le suivi d'un jeune.

Cette activité permet souvent un contact plus personnel avec les familles et, parfois, une collaboration avec les services scolaires ou sociaux de la Mairie. Cela apporte une complémentarité aux actions menées en lien avec d'autres associations locales.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec l'association pour aborder l'ensemble des aspects souhaités avant de s'engager.

**Serge Vicart, Responsable de l'équipe Villebon-sur-Yvette**  
**Tél. 06 37 17 65 39**  
**sc91.villebon gmail.com**

## CAPE 91 et les Conteurs villebonnais

### Une belle fête pour les écoliers



Le 1<sup>er</sup> juillet, les élèves de CM2 des trois groupes scolaires de Villebon et ceux de Villejust ont célébré ensemble la fin de leur parcours en école élémentaire lors d'une belle soirée conviviale. Organisée par les associations de parents d'élèves CAPE91 et les Conteurs villebonnais, cette fête a été un moment chaleureux, ponctué de rires, de danse et de souvenirs partagés.

Nous remercions vivement les boulangeries Lemonier et Majorelle ainsi qu'Intermarché pour leurs généreux dons, ainsi que la Mairie et le Centre de Loisirs pour leur précieux soutien logistique et les décorations. Grâce à l'implication de tous, cette soirée restera un souvenir inoubliable pour tous les enfants.

**Aurélié Boudin, Présidente de CAPE 91**  
**cape91villebon@gmail.com**  
**Karen Pepers, Présidente des Conteurs villebonnais**  
**kdaulle76@gmail.com**

et kata dont 6 médailles d'or, 2 titres de champion de France body-karaté en individuel et en équipe.

Nous vous accueillons pour un cours d'essai karaté, body-karaté et urban-défense tout au long de l'année.

**Franck Keryse, Président**  
**Tél. 07 76 60 82 70**  
**contact-ekv@ecole-karate-villebon.com**

### Agissons ensemble pour la solidarité, l'écologie et les services vraiment publics

#### MUTUELLE COMMUNALE : UN PROJET DE SOLIDARITÉ LOCALE

Face à la baisse continue de la prise en charge des soins par la Sécurité sociale, l'accès à une mutuelle est devenu indispensable pour limiter le reste à charge des patients. Pourtant, de nombreuses personnes en restent exclues : retraités, travailleurs précaires, étudiants ou habitants aux revenus modestes. Pour elles, adhérer individuellement à une mutuelle représente un coût lourd dans leur budget.

Pour répondre à cette réalité, plusieurs villes, comme Orsay ou Les Ulis, ont mis en place une mutuelle communale. Ce dispositif repose sur un contrat collectif négocié entre la commune et un assureur, permettant à chaque habitant d'adhérer à un tarif avantageux. La mairie n'endosse pas le rôle d'assureur, mais sélectionne un partenaire proposant des offres accessibles. Plus le nombre d'adhérents est important, plus les conditions tarifaires sont attractives.

À Villebon-sur-Yvette, ce projet avance progressivement, comme en témoigne un récent courrier du maire. Nous saluons cette initiative qui renforce la solidarité locale et permet à chacun de mieux se soigner.

Et si l'approche des élections municipales stimule l'imagination des élus, tant mieux si cela aboutit à des projets utiles. Pourquoi ne pas envisager une démarche intercommunale, à l'échelle des 330 000 habitants de notre agglomération, avec un point d'accueil dans chaque commune, pour un impact encore plus fort ?

#### PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DÉS-IMPERMÉABILISER, OUI, MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX !

Nous soutenons la désimperméabilisation du parking Jacques-Brel, mais abattre des

arbres pour installer une ombrière photovoltaïque nous semble une erreur. La préservation des arbres doit rester prioritaire : ils apportent ombre, fraîcheur et constituent de précieux îlots de biodiversité.

Ce projet nous invite cependant à réfléchir plus largement à la lutte contre le ruissellement et au développement de la production d'énergie photovoltaïque sur le patrimoine municipal.

Assurons d'abord la rétention d'eau à la parcelle pour les bâtiments municipaux situés sur le coteau. Aujourd'hui, certains équipements sont encore directement reliés au réseau d'eaux pluviales.

Définissons un véritable plan de désimperméabilisation à l'échelle de toute la commune, intégrant comme critère fort la conservation des arbres existants.

Identifions les emplacements les plus adaptés pour installer des panneaux photovoltaïques afin de gagner en autonomie énergétique, mais sans sacrifier nos arbres.

En savoir plus sur ce projet : [villebon-partageons-demain.fr/vie-de-la-cite/parking-jbrel/](http://villebon-partageons-demain.fr/vie-de-la-cite/parking-jbrel/)

#### EAU POTABLE : SUEZ FACTURE LARGEMENT LES HABITANTS DE L'ESSONNE

L'eau potable, bien essentiel produit localement, est distribuée via des canalisations gérées en délégation par des opérateurs privés. Suez, qui produit l'eau à partir de la Seine, la revend aux collectivités locales à 0,83 €/m<sup>3</sup>, avant que Suez-déléataire ne la facture 3,17 €/m<sup>3</sup> aux habitants de Villebon-sur-Yvette. Après déduction des coûts de distribution, la marge reste particulièrement enviable : 14,1 % sur une activité sans risque. À Gif, pourtant comparable en densité, le prix est de 2,54 €/m<sup>3</sup>.

Ce premier constat interroge sur l'efficacité des négociations menées par les collectivités et maintenant par l'intercommunalité, face à un industriel en situation de monopole.

Autre interrogation : sur quel fondement Suez facture-t-elle 0,83 €/m<sup>3</sup> alors que le coût de production est estimé à 0,45 €/m<sup>3</sup> ? Suez affirme être propriétaire des équipements de production, ce qui est aujourd'hui contesté par plusieurs intercommunalités et le département. Ceux-ci ont entamé des négociations pour remettre ces installations en gestion publique. Suez a proposé une vente à 200 millions d'euros, somme qui aurait finalement été payée par les usagers pendant vingt ans.

Coup de théâtre : des militants d'Attac ont retrouvé aux archives départementales des documents attestant de la délégation publique des équipements. La position de Suez s'en trouve fragilisée et ouvre la voie à une possible baisse du prix de l'eau, pour un gain collectif.

Pour en savoir plus : [aggleau-cps.fr](http://aggleau-cps.fr)

Parlons-en ensemble lors de notre réunion publique du VENDREDI 3 OCTOBRE À 20H00 À LA SALLE DES FOULONS. Venez à notre rencontre tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois au 24 rue des Casseaux de 10h30 à 12 h.

Le 11 juillet 2025.

# La Réserve communale de sécurité civile : un nouveau dispositif pour organiser la solidarité des Villebonnais en temps de crise

Dans les moments de crise, les Villebonnais sont nombreux à prêter spontanément main forte à leurs concitoyens. Ce fut notamment le cas pendant la crise sanitaire de 2020 et, encore plus récemment, lors des inondations de l'Automne 2024.

Aider ses voisins à réparer les dégâts, héberger des sinistrés, relayer des informations, prendre des nouvelles des personnes fragiles, signaler des situations de détresse... Ces gestes sont le complément essentiel à l'action des autorités publiques.

Au cours des années à venir, notre commune aura probablement à affronter d'autres situations de crise. Épisodes climatiques violents, pandémies, cyberattaques... Les risques existent, se multiplient et s'intensifient. Il faut donc s'y préparer.

Sur Villebon-sur-Yvette, la réponse des services publics municipaux aux crises est d'ores et déjà organisée dans le cadre du Plan communal de sauvegarde. Élus, chefs de services, agents, chacun sait ce qu'il a à faire lorsque ce Plan est activé par le Maire.

Lors de sa dernière activation à l'occasion des inondations de l'Automne 2024, chacun a pu constater le dévouement des personnels et des élus municipaux, à pied d'œuvre avant, pendant et après la crise, très tôt le matin jusqu'à tard dans la nuit.

Cet épisode a également permis de constater que la Ville pouvait aussi compter sur le concours de nombreux bénévoles et qu'il y avait donc lieu d'organiser leur accueil et leur mobilisation.

C'est pourquoi la Municipalité a décidé de créer une Réserve communale de sécurité civile.

Ce dispositif, prévu par le code de la sécurité intérieure, permet à une commune de s'appuyer sur des bénévoles encadrés et formés, qui peuvent être mobilisés pour apporter un soutien logistique et humain aux services municipaux en cas de catastrophe, d'événement climatique majeur ou de situation exceptionnelle (inondations, canicule, crise sanitaire, etc.).

Il ne s'agit aucunement de créer une force d'intervention pour remplacer les forces de l'ordre ou les services de secours, mais d'instituer une structure de soutien bénévole, sous l'encadrement de la Ville.

La Réserve communale aura quatre fonctions :

- Aider à l'information et à l'alerte de la population,
- Contribuer à l'organisation de l'accueil, de l'hébergement ou du soutien aux personnes sinistrées,
- Appuyer les actions de prévention et de sensibilisation menées par la commune,
- Être un relais entre la population et les autorités locales en cas de crise.

Les bénévoles qui souhaiteront la rejoindre devront signer une charte d'engagement et recevront une formation, en lien avec les services compétents (préfecture, pompiers, etc.). Ils pourront intervenir sur sollicitation et sous l'autorité du Maire en cas de crise mais aussi lors de manifestations publiques, à l'occasion d'opérations de sensibilisation, de prévention ou d'amélioration du cadre de vie de la population.

Une première étape a d'ores et déjà été franchie, avec le Conseil municipal qui a autorisé la création de cette Réserve par délibération du 26 juin 2025.

La prochaine étape consistera à préciser ses missions, son organisation et son fonctionnement, par un arrêté du Maire. Une fois cet arrêté pris, les inscriptions pourront être ouvertes. Une réunion d'information est déjà programmée pour le samedi 4 octobre à 10 h en Mairie.

La montée en puissance de ce nouveau dispositif de solidarité sera, pour la majorité municipale, l'une des priorités des mois et des années à venir.

# Carnet

## NAISSANCES

Zia Cuisinier, 11 mars  
Lin Cuisinier, 11 mars  
Romane Vincent, 30 mars  
Hanna Saadi, 12 avril  
Lino Murgia, 17 avril  
Louis Fortier, 18 avril  
Ela Akbas, 23 avril  
Miphie Issumo Mayakapongo, 25 avril  
Mohamed-Amine Belouafi, 9 mai  
Mariama Fall, 23 mai  
Valentin Wyart, 25 mai  
Billie Tayant, 29 mai  
Alioune Diassy, 30 mai  
Romy Beaujour, 2 juin  
Sasha Jacques Thulot, 3 juin  
Ben Ouattara, 3 juin  
Dina Elenjickail, 5 juin

## MARIAGES

Julien Mansbendel & Isis Petit, 12 avril  
Sébastien Tournois & Blandine Pineau, 12 avril  
Pierre Pellizzari & Tiphaine Wiart, 15 avril  
Marc Truffinet & Sandrine Bossebœuf, 26 avril

## DÉCÈS

Monique Doré, veuve Veyrine, 20 décembre  
Kevin Balaguer, 15 février  
Benjamin Ighillarba, 20 mars  
Chau Le Hong, 30 mars  
Roger Godin, 3 avril  
Jeanne Veyret, 5 avril  
Maryse Coche, épouse Dumanet, 7 avril  
Christian Boichard, 17 avril  
Marie-Danièle Boucher, veuve Bianchini, 2 mai  
Gérard Patané, 11 mai  
Maria Ruiz, veuve Moreno, 17 mai  
Suzanne Frégnét, 19 mai  
Jacques Guillot, 27 mai  
Madeleine Vollaud, veuve Perraud, 4 juin  
Marie-Madeleine Nicolas, veuve Sauzade, 7 juin

### OTempstic Benoît Cousquer - Palaiseau



Prestations informatiques à domicile :  
**Assistance, Installation, Formation**  
sur PC, tablette, Smartphone, TV,  
imprimante, Internet, ...



**Vente appareils neufs et reconditionnés**  
Tél : 06 87 77 39 41 [www.otempstic.fr](http://www.otempstic.fr)

### Chloé,

**PHOTOGRAPHE PASSIONNÉE D'ANIMAUX**  
Portraits authentiques de vos compagnons  
(chiens, chats, chevaux...)

**INTERVENANTE EN MÉDIATION ANIMALE**  
Programmes innovants pour le bien-être  
des personnes et des animaux.

Contactez-moi pour en savoir plus !



Tél. : 09 50 99 41 14  
Chloé Quinio

TÉL. 07 67 63 79 14 - 1 PLACE GÉRARD-NEVERS 91140 VILLEBON-SUR-YVETTE



**Savourez**  
**NOS BURGERS, FRITES**  
**ET PLATS FAITS MAISON !**

### FOODTRUCK CHEZ BAÏBON

Sur place ou à emporter.  
Profitez de la livraison  
à domicile via Delicity !

Commandez en ligne  
sur Delicity !



# BROSSEMENT, GIRARDOT, LE PERDRIEL : BIENFAITEURS DE LA COMMUNE

## NOTRE histoire

La découverte des bienfaiteurs de la Commune dont certaines rues portent les noms se poursuit. Intéressons-nous à Marie-Françoise Brossement, Victor-Eugène Girardot et Albert Le Perdriel.

### MARIE-FRANÇOISE BROSSEMENT, UNE GÉNÉREUSE LÉGATAIRE DES CASSEAUX

Abandonnée dès sa naissance, elle est mentionnée dans le registre des enfants trouvés au n° 2845 : « Exposée à l'hôpital-hospice de Niort le 9 mars 1842 à 9 h du soir une enfant ayant un bonnet rayé, garni de mousseline, un mauvais mouchoir de cou de coton blanc, une brassière d'indienne de diverses couleurs, deux langes de droguet roux, une chemise de toile, un drapeau de toile. Un billet sur l'estomac portant le nom : Marie-Françoise ».

Elle épouse Jules Brossement qui décède en 1903. Le couple vivait au hameau des Casseaux.

En 1909, elle lègue par testament « un lit à l'usage d'un vieillard de la commune à l'asile des Petits-Prés à Plaisir (Seine et Oise), une rente de 500 francs à la société des Sapeurs-pompiers de Villebon et le surplus, au moment des prix, aux enfants du hameau des Casseaux ».

Marie-Françoise décède en 1909, un mois après avoir réalisé son testament notifiant un legs à la Commune.

En 1924, le nom de "rue Brossement" est donné au chemin du Rocher, devenu, rue Las Rozas de Madrid en 1997. Le nom a alors été attribué à l'impasse de Savoie.

### VICTOR-EUGÈNE GIRARDOT MET L'EAU EN BOUTEILLE

Né en 1838, Victor-Eugène Girardot était marchand de bois à Paris. Il possédait une propriété à Villebon et fit don à la Commune « du sable nécessaire au Chemin des Gelles, hameau des Casseaux ».

Mais il est surtout connu pour avoir mis l'eau en bouteille ! En 1913, il avait entrepris de mettre en bouteille l'eau de la source située à l'orée du bois des Gelles. Il avait débuté des constructions mais elles furent abandonnées car l'eau, potable à la source, ne l'était plus en bas... Il appela même cette eau du bas « la maison du diable ».

Après son décès, l'accès, à la source resta libre. De nombreux Villebonnais et Parisiens venaient avec des bouteilles se servir en eau, à laquelle certains attribuaient des vertus médicinales !

En 1977, la Municipalité décida de fermer définitivement cette source pour cause de pollution.

En 1924, le Conseil municipal donna le nom de "rue Girardot" à la voie allant du chemin vicinal n°1 au lavoir des Gelles.

### ALBERT LE PERDRIEL, BIENFAITEUR DES SAPEURS- POMPIERS

François, Charles, Albert Carbonneaux Le Perdriel (1863-1928) était issu d'une famille de pharmaciens et propriétaire du château des Casseaux.

Décidé à développer l'activité familiale qu'il avait reprise en 1886, il avait envisagé de construire une usine de fabrication de produits pharmaceutiques à Villebon. Ce projet n'a pas abouti, refusé à cause du risque de pollution de l'Yvette et du Vat-en-Cul. En 1904, il fit don, avec M. Vanderbilt, de matériel à la compagnie des Sapeurs-pompiers de Villebon.

En 1924, le Conseil municipal donna le nom de "rue Le Perdriel" à la rue des Gelles aux Hauts Casseaux.

### « LE TEMPS DES CERISES » DÉDIE CET ARTICLE À ROGER GODIN

Roger, par ta connaissance historique des quartiers de Villebon, tu as été un précieux collaborateur à l'écriture de notre livre. Lorsque ta santé ne te permettait plus d'assister à nos séances, alors combien de fois, pour compléter tel ou tel sujet, avons-nous dit : « il faut que l'on demande à Roger. » Tu t'empressais de nous répondre, en toute modestie mais heureux de nous rendre service. Tu avais vécu l'évolution de Villebon et avec ta soif de connaître et d'approfondir tes connaissances, tu étais devenu notre dernière mémoire. Pour ton dévouement et ta gentillesse, merci Roger.

**NOUVEAU PROGRAMME**

# DES ÉCONOMIES À LA CARTE, ÇA C'EST..



**5%**

CAGNOTÉS  
TOUS LES JOURS SUR  
**TOUTES** LES MARQUES  
ALIMENTAIRES  
AUCHAN.\*



**10%**

CAGNOTÉS  
SUR **TOUS** LES  
PRODUITS FRAIS  
DES HALLES, LE JOUR  
DE VOTRE CHOIX.\*



JUSQU'À  
**50€**

CAGNOTÉS  
SUR VOS GRANDES  
MARQUES PRÉFÉRÉES,  
PLUSIEURS FOIS  
PAR AN.\*



FLASHEZ  
ET ÉCONOMISEZ

\*Offres non cumulables entre elles et avec toutes offres promotionnelles en cours et réservées aux particuliers porteurs de la Carte Waahh (gratuite) ou de l'une des cartes de financement Auchan. Voir modalités détaillées du programme de fidélité à l'accueil ou sur Auchan.fr.  
Mes courses W! : 5% de cagnottes tous les jours sur toutes les marques alimentaires Auchan, les Auchan Bio, Tivola in Italia, Auchan Collection, Less Sugar... Hors produits porteurs de l'oiseau vert, du pouce vert, boissons alcoolisées, produits emballés sur place en magasin, fruits et légumes frais, boucherie, volaille et alimentation bébé de 0 à 4 ans.  
Mon jour W! : 10% de cagnottes sur tous les produits frais des halles le jour de votre choix (hors viande crue) : boulangerie, pâtisseries, boucheries, charcuteries, sur les produits frais (saumon, thonnettes, sardines) et charcuterie vendus aux rayons standardisés, sur les fruits et légumes frais (hors produits transformés à consommer) et sur les produits alimentaires libre service (boucheries et volailles). Validité uniquement le jour sélectionné (hors week-end) dans votre magasin fidélité sur le site Auchan.fr ou dans l'application Auchan, sous réserve de votre validation en ligne. La remise est calculée sur les achats effectués le jour de votre passage en caisse en magasin ou le jour de votre validation de commande sur Auchan.fr. Le choix du jour est modifiable 1 fois par an à compter de l'an prochain de l'année suivante.  
Mes défis W! : Jusqu'à 50€ de cagnottes, en réalisant l'ensemble des défis sélectionnables sur la période. Offre personnalisée réservée aux porteurs de la carte de fidélité, valable en achetant les produits des marques sélectionnées en magasin et sur le site Auchan.fr, voir conditions et liste des magasins participants sur Auchan.fr. Les marques partenaires illustrées sur nos supports publicitaires sont susceptibles de varier à chaque période de Défis Waahh et ne vous seront pas nécessairement proposées.

**Ne ratez aucune promo !  
Scannez ce QR code**

et consultez vos catalogues sur  **OU** 



**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI**  
DE 8H30 à 21H30  
**ET TOUS LES DIMANCHES**  
DE 9H à 12H30

À VOTRE SERVICE SUR



**Auchan.fr** Infos pratiques sur [www.auchan.fr/votre magasin Villebon](http://www.auchan.fr/votre_magasin_Villebon)

 Ou sur Facebook <https://www.facebook.com/auchanvillebon>